

29me dim. C – 2018 2019 - Ex 17,8-13 ; Ps 120 ; 2 Tim 3,14-4,2 ; Luc 18,1-8.

Paul rappelle à Timothée qu'il restera ferme dans sa foi s'il lit et relit les Ecritures. Ainsi enraciné, il proclamera la Parole justement. Il en est de même pour nous. Voilà pourquoi nous lisons attentivement et méditons les lectures de la messe !

Jésus parle des élus de Dieu qui crient vers lui jour et nuit ! Mais qui sont ces élus qui ne s'arrêtent jamais de crier pour dormir, manger, etc. ? Ils sont cette part qui en appelle sans cesse au Père en chaque créature ! Et Jésus nous invite prier sans baisser les bras car il nous revient de porter au Père par la prière le cri des élus qui nous entourent de même que la veuve en appelle au juge injuste ! Car si personne ne le fait de même que Moïse qui exprime au Seigneur le désir de victoire de son peuple, ils resteront enfermés dans un silence stérile et désespérant.

Pour être de bons porte-paroles des élus qui nous entourent par la prière, ayons de l'intérêt pour tous nos proches. Restons calmes quand ils nous déconcertent ou nous agressent. Ecoutons leurs discours mais surtout entendons le cri des élus à travers ceux-ci. Enfin évitons de reformuler en nos prières ce cri car notre Père n'est que bienveillance et miséricorde.

L'autre face de ce ministère de médiation entre le Père et ses élus est indiqué par le psaume. Quand l'occasion s'en présente, il nous revient de dire à nos proches qu'ils ont un gardien qui ne les lâchera jamais quoi qu'ils aient fait.

Enfin Jésus demande si le Fils de l'homme à son retour trouvera la foi, c'est-à-dire des femmes et des hommes adressant le cri des élus au Père de même que Moïse et lui-même. S'il nous est impossible de lui répondre, pouvons-nous quand même lui garantir qu'il est assuré aujourd'hui au Cannel ? A vous de jouer.

Olivier Petit.